



Christine Robert
Centre de formation

Les 5 éléments
pour la gestion du stress

RPL02

Avertissement

La formation RPL2 est une formation courte, dispensée en présentiel pendant trois jours.

Pour pouvoir s'inscrire à cette formation, l'apprenant doit avoir suivi la formation RPL1 Le *drainage des émonctoires* pour la prévention en santé.

Au terme de ces trois jours, l'apprenant se voit attribuer un certificat de formation. En aucun cas, le récipiendaire ne pourra s'en prévaloir pour s'attribuer le titre de Réflexologue.

A noter : le Centre de formation Christine Robert dispense une formation complète au métier de Réflexologue ([référence : RPL](#))





La formation en bref

- Durée : 24 heures sur 3 journées, de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Localisation : 65 Rue Grange Magnien, 01960 Péronnas
- Formateurs : Christine Robert, Réflexologue RNCP
- Nombre de places : 6 / 8 stagiaires
- Durée moyenne d'accès à la formation : 1 à 3 mois

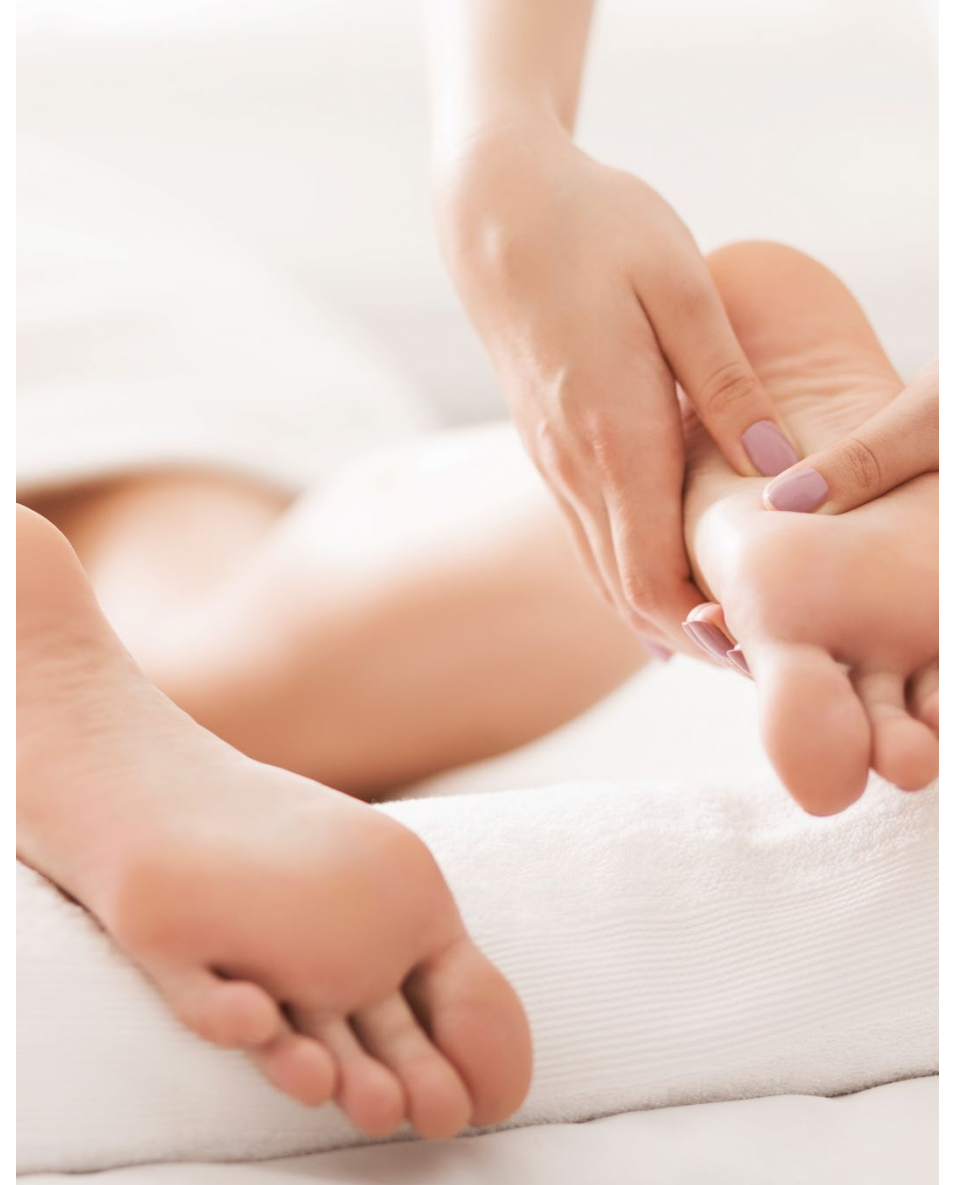
Compétences

FORMATION RPL₂

Ce cours a pour but de présenter les bases de la réflexologie plantaire afin d'intervenir dans la gestion du stress, du bien-être et la santé. La formation vous permettra de réviser le module « drainage des émonctoires » (RPL1), et d'apprendre la loi des 5 éléments (EAU BOIS FEU TERRE METAL) ainsi que les notions basiques de la médecine Chinoise impliquant la saison, l'émotion, l'élément de la nature qui sera concerné.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- de réaliser un diagnostic énergétique
- d'effectuer l'enchaînement complet d'une séance de Réflexologie plantaire de 60 minutes pour le bien-être et la santé, ainsi que les séquences spécifiques dans une visée d'entraînement personnel en vue de la validation des acquis ultérieure.





Publics concernés

La formation est destinée aux professionnels de la santé, de la relation d'aide, de l'éducation et de l'esthétique. Cette formation s'adresse également aux personnes souhaitant se réorienter vers le milieu de la relaxation, gestion du stress et du bien-être.

Conditions d'admission :

- être majeur
- bulletin d'inscription
- entretien préalable

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme

Jour 1 (8 heures)

Matin 9h-13h

- Evaluation écrite de la formation RPL1 «Le *drainage des émonctoires* pour la prévention en santé.»
- La théorie et la physiologie des différents systèmes .
- Mise en pratique avec enchaînement du protocole module 1

Après-midi 14h-18h

- Le système osseux
- Les points articulaires des membres
- Corrections de vos cas pratiques effectués hors centre.

Jour 3 (8 heures)

Matin 9h-13h

- Etude du questionnaire de vie selon les 5 éléments
- Les 5 éléments et l'alimentation spécifique
- La création d'entreprise, la création du site internet.

Après-midi 14h-18h

- Mise en application : Le stagiaire va pratiquer un entrainement avec le protocole des 5 éléments sur son binôme, par des pressions rotations sur les zones réflexes concernées au niveau des pieds. Il devra savoir enchaîner des séances complètes d'une durée de 60 minutes à l'issue des trois jours de stages.
- Evaluation de votre pratique par le formateur

Jour 2 (8 heures)

Matin 9h-13h

- Théorie et mise en pratique des 5 éléments.
- Après-midi 14h-18h
- Mise en application

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel. Différents modes d'animation sont utilisés : cours magistraux, mise en situation pratique par binôme, vidéo, études de cas en travail personnel.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation écrite avec planches à dessiner
- Evaluation du déroulement du soin lors de la mise en pratique.

Un certificat de formation est délivré à l'issue de la formation.



Matériel pédagogique :

- Reproduction du corps humain sous forme de mannequin en plastique, pieds, squelette pour l'anatomie et planches,
- logiciel REFLEXO-VISU,
- tables de massage, serviettes, huile de massage,
- supports pédagogiques avec planches anatomiques, livrets de cours,
- travail en binôme par table de soin...

CGV

1. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces.
2. Le paiement s'effectue partiellement lors de l'inscription par un versement de 30% du montant global. Le solde restant sera versé le premier jour du stage. Possibilité de règlement en plusieurs fois.
3. Une convention de formation est établie lors des stages.
4. Le stagiaire est soumis à l'application du Règlement intérieur du centre de formation.

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant. L'acompte versé sera retourné.

Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n'ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d'objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail





Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18